



Affiché le 05/03/2026

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 février 2026

OBJET : Autorisation Attribution d'une subvention d'un montant de 600 euros au profit de l'association « Paillons, Terre d'Énergie »

Décision n° 26 02 05

Étaient présents : Messieurs Francis Tujague, Maurice Lavagna, Gérard Branda,, Michel Calmet, et Noël Albin.

Étaient absents: Messieurs Pierre Donadey et Jean-Marc Rancurel,

Étaient empêchés : Monsieur Cyril Piazza, Mesdames Christine Beille Tourscher et Monique Giraud-Lazzari

Rapporteur : Monsieur Francis TUJAGUE

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 24 12 06 en date du 05 décembre 2024 détaillant les délégations partielles du Conseil communautaire au bureau,

Considérant la demande présentée par l'association « Paillons, Terre d'Énergie » tendant à l'attribution d'une subvention d'un montant de 600€ destinée à financer la mission de recherche et d'identification d'un responsable d'équilibre, nécessaire à la prise en charge de l'électricité injectée sur le réseau public et non autoconsommée dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective,

Considérant que cette dépense concourt à la mise en œuvre du projet d'autoconsommation collective porté sur le territoire intercommunal.

Pendant les débats et le vote, les élus représentant l'association ont été invités à quitter momentanément la séance. En l'absence du Président, Monsieur Francis TUJAGUE Vice-président, a été nommé Président de séance.

AR Prefecture

006-240600593-20260226-B260205-DE
Reçu le 03/03/2026

Décision n° 26 02 05

Le Bureau, vu sa délégation, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'allouer à l'association « Paillons, Terre d'Énergie » une subvention d'un montant de 600 €.

-**Précise** que le versement interviendra en une seule fois, sur présentation d'un justificatif de dépense (facture acquittée ou document équivalent).

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de présents : 5

Nombre de votants : 5

Pour : Messieurs Francis Tujague, Maurice Lavagna, Gérard Branda,, Michel Calmet, et Noël Albin.

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE VICE PRESIDENT
F. TUJAGUE**

